



C(Extr.)/16/1

ORIGINAL : français

DATE : 26 janvier 1999

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Seizième session extraordinaire
Genève, 26 mars 1999

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Examen de la conformité de la législation ou du projet de législation de tout État ou organisation ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
4. Adoption du compte rendu de la session (si possible)
5. Clôture de la session

[Fin du document]

La session se tiendra au siège de l'UPOV, 34, chemin des Colombettes, à Genève, le vendredi 26 mars 1999, et s'ouvrira à 14 h 30.